

**17ème réunion du Conseil Ministériel de l'OSCE  
Athènes, les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2009**

**Intervention de S.E.M. Jean Asselborn,  
Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Etrangères du  
Grand-Duché de Luxembourg**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Chers collègues,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

En cette année d'anniversaires d'évènements marquants pour la sécurité européenne - et je pense notamment à la chute du mur de Berlin ainsi qu'à la signature de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe il y a 20 ans, ou encore à l'adoption de la Charte de sécurité européenne à Istanbul il y a 10 ans – je me réjouis d'être aujourd'hui à Athènes pour contribuer à marquer, je l'espère, un nouveau tournant dans la construction de la sécurité en Europe

Aujourd'hui, en effet, nous sommes réunis pour abattre les dernières briques du mur de la méfiance et les derniers obstacles à la coopération et à la pleine jouissance par tous d'appartenir à un espace euro-atlantique et eurasiatique uni, stable et sûr. Concrètement, il s'agit de nous mettre d'accord, sans tarder, à donner un nouvel élan au dialogue politique sur la sécurité européenne en lui donnant une structure claire, une consistance solide et une direction stratégique, tout en l'ancrant fermement au sein de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Tout comme les orateurs qui m'ont précédé, j'aimerais remercier et féliciter la Présidence grecque pour le travail remarquable que, à cette fin, elle a réalisé au cours de l'année écoulée. Je me remémore les échanges forts constructifs que nous avons eus en juin dernier à Corfou, lors de cette première réunion informelle des Ministres des Affaires étrangères de l'OSCE, qui fut un franc succès. J'estime que ces échanges, ainsi que les réunions hebdomadaires que nos Ambassadeurs ont eues sur cette base par la suite à Vienne, ont véritablement contribué à créer une nouvelle atmosphère, une meilleure ambiance et un ton nouveau. La poursuite de ces travaux prometteurs devrait nous conduire à remettre notre Organisation sur le fondement solide de la confiance, de la solidarité et de la collaboration. Ce socle de

la confiance a été ébranlé au cours des dernières années – et notamment suite au conflit d'août 2008 en Géorgie et à la dégradation du régime de contrôle et de confiance mis en place par le Traité sur les Forces armées conventionnelles en Europe (FCE). Le rétablissement de ce socle de la confiance prendra du temps, mais je suis persuadé que nous sommes partis dans la bonne direction et que, en persévérant et en convenant maintenant d'un agenda commun pour le dialogue après Athènes, nous parviendrons à rendre l'Europe plus stable et plus sûre.

Donc, plutôt que de risquer de nous enliser à vouloir régler dans le détail des aspects de procédure complexes, qui pourront par la suite être résolus de manière pragmatique et au cas par cas, j'estime que nous sommes venus ici pour partager une vision commune qui met la sécurité de l'Europe et de chacun de ses individus au centre de nos préoccupations. C'est dans ce sens que j'ai bon espoir que nous parvenons à adopter, au plus tard demain, une décision importante et une déclaration visant à faire avancer le processus de Corfou.

Monsieur le Président,

Le Kazakhstan s'est proposé, avec beaucoup d'enthousiasme, de couronner sa Présidence en 2010 par un Sommet de l'OSCE.

Je m'attends à ce que, avant de nous réunir en sommet, nous parvenions à obtenir des résultats concrets dans le dialogue sur les quatre domaines clé suivants qui me tiennent particulièrement à cœur :

**Il s'agit, premièrement, du renforcement de l'efficacité dans la prévention et la gestion des conflits.**

Monsieur le Président,

Le dialogue sur la sécurité européenne dans le cadre du processus de Corfou a permis de dresser le constat que l'OSCE dispose déjà d'une large palette de mécanismes et d'instruments de prévention et de gestion des conflits. Bon nombre de ces instruments ont cependant vieilli et ils méritent d'être mieux adaptés aux menaces et aux conflits d'aujourd'hui et de demain. Je soutiens volontiers la proposition de conférer à la Présidence-en-exercice ou au Secrétaire Général l'autorité de déployer une mission d'observation, de durée limitée, dans le but de chercher à éviter qu'un conflit n'éclate, ne dégèle ou ne s'aggrave.

Je joins ma voix à ceux qui ont déploré que la Mission de l'OSCE en Géorgie ait dû être fermée en juin de cette année, alors que nous sommes tous d'accord qu'il y a un besoin de plus de présence de l'OSCE en Géorgie. C'est très regrettable et assurément un mauvais signal. En dépit de ce revers, l'OSCE devra continuer à jouer un rôle de premier plan dans le cadre du processus de Genève, y compris au

sein du mécanisme de prévention et de réponse aux incidents, et elle devra bénéficier d'une nouvelle assise en Géorgie afin de pouvoir s'acquitter convenablement de cette tâche importante.

Je fais également appel aux parties aux conflits au sujet du Haut-Karabagh et de la Transnistrie afin qu'ils redoublent leur détermination en vue d'un règlement pacifique de ces conflits.

**Un deuxième domaine qui me semble primordial est celui de la maîtrise des armements conventionnels et des mesures de sécurité et de confiance.**

La crise du Traité sur les Forces armées conventionnelles en Europe (FCE), pierre angulaire de la sécurité européenne, a été un sérieux avertissement que nos réussites dans le domaine du contrôle des armements sont en train de s'éroder. Nous devons redoubler d'efforts afin de sortir de cette impasse et chercher à favoriser les conditions d'une entrée en vigueur rapide du Traité FCE adapté en travaillant sérieusement sur la base de la proposition pour un plan d'actions parallèles de l'OTAN et de l'aide-mémoire présenté par la Russie. Dans le même esprit, ma délégation soutient les propositions visant à mettre à jour et à adapter le Document de Vienne de 1999 aux défis et à la situation d'aujourd'hui.

**En troisième lieu, il faut essayer de trouver en commun les réponses appropriées aux nouvelles menaces qui nous concernent tous.**

Monsieur le Président,

En début d'année, plusieurs pays de la région de l'OSCE, dont le mien, ont dû faire face à des menaces sérieuses à leur sécurité énergétique à la suite d'un arrêt, en plein hiver, des livraisons de gaz en provenance de l'Est du continent européen. L'OSCE, qui réunit les principaux producteurs d'énergie, les principaux consommateurs d'énergie et les principaux pays de transit, doit mettre en place des mécanismes de prévention, d'alerte précoce et de résolution de crises énergétiques, comme celle que je viens de mentionner, afin d'éviter que ce genre d'incident ne se reproduise. Le Luxembourg soutient pleinement que le thème de la sécurité énergétique soit repris de manière prioritaire dans la poursuite des travaux du processus de Corfou. Nous appuyons aussi l'adoption, ici à Athènes, d'une décision ministérielle ambitieuse sur la sécurité énergétique.

Au cours des dernières années, notre Organisation a commencé, à juste titre, à mieux prendre en compte les menaces à la sécurité posées par les problèmes liés à l'environnement comme par exemple la gestion de l'eau et le changement climatique. Dans quelques jours, la communauté internationale se réunira au plus haut niveau à Copenhague afin de prendre de nouveaux engagements dans la lutte contre le changement climatique qui seront déterminants pour la survie de notre planète. Il

serait par conséquent tout à fait approprié de renforcer la dimension économique et environnementale de notre Organisation afin de mieux tenir compte de ces nouveaux défis et je regrette dès lors vivement que, une fois de plus, il ne sera pas possible de se mettre d'accord sur une décision concernant les implications sécuritaires du changement climatique.

**Enfin, last but not least, la recherche d'une meilleure sécurité ne va pas sans une valorisation des engagements dans la dimension humaine et le renforcement de leur mise en œuvre.**

Monsieur le Président,

L'objectif de garantir la paix et la sécurité par le respect du droit ne peut être atteint que si, au-delà des Etats, il s'étend aux individus. Il faut donc œuvrer en faveur des droits de l'homme et des libertés fondamentales en s'efforçant de promouvoir partout l'Etat de droit. Pour y parvenir, nous avons besoin d'institutions fortes comme le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme dont l'autonomie, l'impartialité et le professionnalisme font sa force, notamment en matière d'observation électorale. Le Luxembourg a fait partie des 15 Etats membres de l'Union européenne qui ont fait l'objet d'une évaluation des élections européennes au début du mois de juin de cette année par un groupe d'experts du BIDDH. Mon pays a bien pris note des recommandations contenues dans le rapport d'experts et il aura à cœur de les mettre en œuvre.

20 ans après la chute du mur de Berlin, qui a entraîné dans son sillage une vague de démocratisation sans précédent sur le continent européen et donné un nouvel essor à notre Organisation en posant de nouveaux jalons, notamment dans la dimension humaine, qui restent toujours valables aujourd'hui, force est de constater que toutes les promesses n'ont pas été tenues, toutes les attentes n'ont pas été remplies, tous les engagements n'ont pas été respectés. Nous assistons en effet aujourd'hui à une recrudescence inquiétante des entraves à la liberté de réunion, à la liberté d'association et à la liberté d'expression et des médias dans certaines parties de la région de l'OSCE. Il est capital que nous respections tous nos engagements d'assurer le strict respect de ces libertés fondamentales qui sont à la base de nos sociétés démocratiques et libres. J'appuie dès lors avec détermination l'adoption, ici à Athènes, d'une décision ambitieuse sur la liberté des médias et le renforcement du pluralisme dans nos sociétés.

Monsieur le Président,

A peine 20 ans après la chute du mur de Berlin, un pays issu de l'ancienne Union soviétique - le Kazakhstan - s'apprête à exercer la Présidence de notre Organisation et je m'en réjouis tout particulièrement.

Je suis convaincu que le Kazakhstan, en réalisant sa formidable ambition qui l'a conduit à lancer des réformes d'envergure au cours des dernières années et en arpentant résolument le chemin qui l'amène vers l'Europe, saura apporter une contribution riche et originale au devenir de notre Organisation.

C'est dans cet esprit que j'adresse à notre cher collègue Kanat et à son équipe mes meilleurs vœux pour leur Présidence en 2010, année pleine de nouveaux défis et de nouvelles opportunités, et les assure de notre plein appui.